
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 10 mai 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 0749

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 mai 2017, en y retirant les articles 20.004, 20.015 et 30.005, et en y ajoutant les articles 20.027, 20.028 et 60.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 0750

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 15 mai 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 0751

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 18 mai 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 0752

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Sports Montréal inc., organisme sélectionné à la suite d'un processus de sélection par voie d'invitation et ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat de services professionnels pour piloter le programme des Jeux de Montréal pour une période de trois ans, pour une somme maximale de 618 061,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 17-15783;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 92 709,21 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports pour l'année 2017;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1176641004

CE17 0753

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 254 294,22 \$, taxes incluses, pour couvrir les dépenses relatives aux taxes, comprenant celles applicables aux dépenses contingentes, dans le cadre du contrat gré à gré accordé à AddÉnergie Technologies inc., conformément au Décret 839-2013 (CM17 0153), et majorer le montant total du contrat de 1 543 750 \$ à 1 774 926,56 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1170414001

CE17 0754

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de ratifier la dépense de 227 681,54 \$ pour l'achat de 50 bornes de recharge pour véhicules électriques, incluant les accessoires et les frais de gestion, à être installées dans les édifices municipaux centraux;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1177649001

CE17 0755

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à SNF Canada Ltd, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et la livraison de polymères à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une période de 4 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 676 013,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15838 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1177526008

CE17 0756

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Geroquip inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour la fourniture du mortier spécialisé de marque MAPEI, pour le projet de restauration des bâtiments du Jardin de Chine, pour une période de 3 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 132 241,89 \$, CAD taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15997;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1176365002

CE17 0757

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 26 597 443,10 \$, taxes incluses, pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022;
- 3 - d'approuver le projet d'addenda n° 16 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 58 914 039,15 \$ à 85 511 482,25 \$, taxes incluses;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1175954001

CE17 0758

Vu la résolution CA17 240163 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 11 avril 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 1 820 562,05 \$, taxes incluses, représentant 62,32 % du coût total du contrat, pour des travaux de reconstruction d'infrastructures, dans la rue du Havre et d'aménagements aux abords du parc Médéric-Martin, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant les frais incidents, le cas échéant;

- 3- d'accorder à Unigertec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 615 424,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-17-007;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1177480002

CE17 0759

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention entre la Ville et M^e Marc Lalonde de Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l., seul soumissionnaire ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis en aide-conseil à l'éthique auprès des élues et élus ainsi que des membres du personnel de cabinet de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 63 466,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 17-15725 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 20 000 \$ en provenance des dépenses contingentes d'administration vers le Service du greffe pour 2017 et d'ajuster la base budgétaire d'un montant de 35 000 \$, à compter de l'exercice financier 2018;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1174320003

CE17 0760

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de contrat d'exécution d'œuvre d'art à Josée Dubeau, artiste, pour la réalisation de l'oeuvre d'art mural « Chorégraphies cartographiques » au Lieu culturel de proximité et École de cirque de Verdun, dans le cadre du volet 3 du Programme d'art mural, pour une somme maximale de 100 258,20 \$, taxes incluses,
- 2- d'autoriser une dépense de 37 251,90 \$, taxes incluses, pour les frais de concours et les incidences;
- 3- d'autoriser le Service de la culture à effectuer le suivi de réalisation;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1177466001

CE17 0761

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure quatre ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin de réaliser la surveillance environnementale des travaux d'excavation des sols et des matériaux dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures de la Ville ;
- 3 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis (contrats 1 et 3) et seules firmes ayant obtenu la note de passage (contrats 2 et 4), s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15708 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;

Firme	Somme maximale	Contrat
GHD Consultants Ltée	2 285 082,14 \$	1
Les Consultants S.M. inc.	2 412 829,71 \$	2
Solmatech inc.	1 073 234,14 \$	3
Les Services exp inc.	1 100 920,12 \$	4

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1173855002

CE17 0762

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure trois ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin de réaliser des études et expertises géotechniques et de caractérisation environnementale dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville ;
- 3 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15901 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

Firme	Somme maximale	Contrat
GHD Consultants Ltée	1 521 665,96 \$	1
WSP Canada inc.	1 364 187,47 \$	2
SNC-Lavalin GEM Québec inc.	1 177 180,74 \$	3

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1173855001

CE17 0763

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire relatif à l'encaissement des constats d'infraction.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1172346001

CE17 0764

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'entente de partenariat entre la Ville de Montréal et la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour la Chaire de recherche sur la valorisation des matières résiduelles pour une somme de 400 000 \$ (300 000 \$ en espèces et 100 000 \$ en nature), pour une période se terminant le 31 décembre 2020;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1171151001

CE17 0765

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier le bail intervenu entre la Ville de Montréal et les Immeubles Centurian Peel/Metcalfe inc. (CG12 0213, modifiée) pour la location d'un espace situé au 8^e étage de l'immeuble sis au 1550, rue Metcalfe, à compter du 1^{er} juin 2017, pour la portion de 206,06 mètres carrés visée par la présente convention de modification de bail, et à compter du 31 juillet 2017, pour la portion restante de 1 233,10 mètres carrés, et de payer la pénalité de 362 440 \$ taxes incluses;
- 2 - d'approuver le projet de convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue des Immeubles Centurian Peel/Metcalfe inc., pour une période de 3 ans et 11 mois, à compter du 1^{er} juin 2017, un local additionnel d'une superficie de 206,06 mètres carrés, situé au 8^e étage de l'immeuble sis au 1550, rue Metcalfe à des fins administratives, moyennant un loyer total de 278 794,65 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1174069006

CE17 0766

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 169 500 \$ aux organismes ci-après désignés, pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien à la diversité des expressions culturelles – Festivals et événements – 2017 :

Organismes	Projets	Montants 2017
Accueil pour immigrants et réfugiées du Sud-ouest / Centre Prisme	Festival d'expressions artistiques d'ici et d'ailleurs, 9e édition	2 000 \$
Alchimies, Créations et Cultures	Orientalys 6e édition	17 000 \$
Alliance québécoise de l'Asie du Sud	Festival de l'Inde, 39e édition.	2 000 \$
Arc-en-ciel d'Afrique	MASSIMADI, Festival des films et des arts	3 000 \$
Association culturelle Playmas Montréal inc.	Semaine de la mode caribéenne de Montréal - 2e édition	1 000 \$
Association culturelle St-Volodymyr de Montréal	Festival Ukrainien de Montréal - 18e édition	4 000 \$
Association des jeunes de la Petite Bourgogne	Festival Petite-Bourgogne, 31e édition	3 500 \$
ATSA	Cuisine ta ville	2 000 \$
Bienvenue à NDG	Festival interculturel	1 000 \$
Carrefour de ressources en interculturel	Rendez-vous interculturels 2017, 11e édition	2 000 \$
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est	Fête de la famille de Pierrefonds, 7e édition	1 000 \$
Carrefour socioculturel du centre Afrika	Les journées africaines du centre Afrika, 13e édition	4 000 \$
Centre de la langue et de la culture coréenne de Montréal (CLCCM)	Festival Couleurs de la Corée 2017, 2e édition	1 000 \$
Centre Kabir pour les Arts et la Culture	Festival des films de l'Asie du Sud 7e édition	1 000 \$
Comité international pour la promotion du Créole et de l'alphabétisation (KEPKAA)	Mois du Créole à Montréal, 16e édition	4 000 \$

Communauté Sépharade Unifiée du Québec	Festival Sefarad de Montréal 2017, 24e édition	5 000 \$
Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec	Semaine italienne de Montréal, 24e édition	25 000 \$
Corporation d'animation des places publiques (CAPP)	Carnaval Estival, 8e édition	6 000 \$
Festival Accès Asie	Célébration du patrimoine asiatique, 22e édition	9 000 \$
Festival de contes il était une fois...	Festilou 2017, 8e édition	2 000 \$
Festival flamenco Montréal	Festival Flamenco de Montréal 2017, 6e édition	5 000 \$
Festival international de Tango de Montréal	Festival international de Tango de Montréal, 15e édition	2 500 \$
Folklore Canada International	Spectacle Montréal international 2017, 13e édition	3 000 \$
Fondation Fabienne Colas	Festival Haïti en folie à Montréal - 11e édition	8 000 \$
Fondation Fabienne Colas	Festival International du film Black de Montréal	13 000 \$
Fondation LatinArte	Fondation LatinArte	6 000 \$
La Maison de la Syrie	Festival des cultures syriennes de Montréal, 2e édition	1 000 \$
L'île de Cuba / La Isla de Cuba	Festival International Cubaneando, 6e édition	3 000 \$
Loisirs Saint-Henri	Festival des jeux de société et des jeux d'adresse hors dimension	1 000 \$
Maison des familles de Mercier-Est	La Fête des Familles	1 500 \$
Mon resto Saint-Michel	Festival des nations, 12e édition	4 000 \$
Mouvement ATD Quart monde du Canada	Festival des savoirs partagés 9e édition	1 000 \$
Nord Sud Arts et Cultures	Festival Altérité pas à pas !, 2e édition	5 000 \$
Prévention Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	Festival d'arts urbains Hip Hop You Don't Stop 2017, 12e édition	5 000 \$
Racine Croisée Solidarité Sawa	Festival World Music'art Makossa - 4e édition	1 000 \$
Revitalisation Saint-Pierre	Fête de la Paix à St-Pierre - 5e édition	3 000 \$
Service des Loisirs Angus-Bourbonnière	Fête de la famille à Rosemont, 2017	1 000 \$
Société du patrimoine d'expression du Québec	Folklories 2017-Venir au monde: rites et traditions de la naissance	3 000 \$
Société Montréalaise des jeux des Highlands (The Montreal Highland games society)	Festival multiculturel des Jeux écossais de Montréal, 40e édition	6 000 \$
Troupe de danse Titosalsabor	Festival Arché Wemilere - Festival culturel et congrès international de danse et de musique, 2e édition	1 000 \$

2 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1160679027

CE17 0767

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 20 000 euros (approximativement 28 898 \$CAN) à l'Union Internationale des Transports Publics (UITP) pour le plan de visibilité au moment du Sommet mondial des transports publics qui se déroulera à Montréal du 15 au 17 mai 2017;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1171637003

CE17 0768

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'occupation du domaine public pour la tenue de l'événement « La Carifesta », sur la rue Sainte-Catherine, telle que décrite au dossier décisionnel;
- de recommander au conseil municipal :
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente de soutien financier de 30 000 \$ et de soutien technique estimé à 150 000 \$ entre la Ville et l'Association des festivités culturelles des Caraïbes (AFCC), pour la tenue de l'événement « La Carifesta », le samedi 8 juillet 2017, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier et technique;
 - 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1177317001

CE17 0769

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 45 000 \$ à la Société de développement environnemental de Rosemont inc. (SODER) pour la réalisation d'une murale en l'honneur de Simone Monet-Chartrand dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 2 - d'autoriser une dépense de 5 000 \$ pour couvrir les frais de concours;
- 3 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1167233003

CE17 0770

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à l'Orchestre symphonique de Montréal pour la présentation d'un concert d'été à la Promenade Bellerive le 27 juillet 2017;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1173205003

CE17 0771

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 357 997 \$ aux dix organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2018) - Fonds de solidarité en itinérance;
- 2 - d'approuver les 10 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

Organisme	Projet	Soutien 2017
Pavillon Patricia-Mackenzie	Stay in	46 000 \$
Le PAS de la rue	Accueil et Intervention en centre de jour + Ouverture de fin de semaine	42 000 \$
Rue Action Prévention Jeunesse	L'Accès-soir	40 000 \$
L'Unité d'intervention mobile L'Anonyme inc.	Intervention mobile de proximité la nuit	40 000 \$
Mission Old Brewery	Service d'accompagnement financier (fiducie volontaire)	39 530 \$
Plein milieu	Médiation sociale - Plateau Mont Royal	38 000 \$
Action jeunesse de l'Ouest de l'île (AJOI)	L'Ancre de l'Ouest	37 500 \$
Spectre de rue inc.	TAPAJ	33 738 \$
C.A.C.T.U.S. Montréal	Groupe d'intervention alternative par les pairs	21 229 \$
Sentier Urbain	Nature et Agriculture urbaine	20 000 \$

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 267 003 \$ aux quatre organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2018) - Fonds de solidarité en itinérance;

- 2 - d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

Organisme	Projet	Soutien 2017
Accueil Bonneau inc.	Accueil, évaluation, orientation, référence et accompagnement	77 840 \$
Les YMCA du Québec	Premier Arrêt	72 716 \$
Les YMCA du Québec	Proximité	60 573 \$
La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi + Ouverture de fin de semaine	55 874 \$

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1176794002

CE17 0772

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder, à même le budget de fonctionnement, un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à l'organisme Vivre en ville dans le cadre du 2^e Rendez-vous Collectivités viables sur le thème « Planifier une croissance urbaine à faible impact climatique » qui se tiendra le jeudi 25 mai 2017 à Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et condition de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1177652001

CE17 0773

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de résilier deux contrats de déneigement clé en main (S-O-103-1621 et S-O-104-1621) accordés à Pavages d'Amour inc. (CM16 0770).

Adopté à l'unanimité.

20.024 1174631008

CE17 0774

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 230 000 \$ aux 14 organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'initiative « Stratégie d'inclusion sociale : un 375^e pour tous! » :

Organisme	Projet	Montant
Société de développement social	Action-médiation	49 500 \$
Accueil Bonneau inc.	Mise en place d'une équipe d'intervention de milieu dans le Vieux-Montréal et le Vieux-Port	49 500 \$
Missions EXEKO	Ville inclusive	25 000 \$
Mission Old Brewery	Navette d'été	20 000 \$
Les Valoristes, Coopérative de solidarité	Dépôt mobile de contenants consignés	15 000 \$
Plein milieu	Médiation sociale dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal	10 000 \$
Travail de rue / Action communautaire	Travail de rue dans le Sud-Ouest pendant le 375 ^e	10 000 \$
Dopamine	Travail de rue	10 000 \$
ATSA	Novembre	10 000 \$
Auberge communautaire Sud-Ouest	La Nuit des sans-abri 2017	10 000 \$
Le groupe communautaire l'itinéraire	Dynamisation du Café de la Maison ronde	6 000 \$
Maison du Père	Fin de semaine Formule-E à la Maison du Père	5 000 \$
Cirque Hors Piste	Hors Piste 2017	5 000 \$
Les YMCA du Québec	Formation en itinérance	5 000 \$

- 2 - d'approuver les 14 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'autoriser à cette fin un virement budgétaire de 180 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence d'agglomération vers le budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1176794004

CE17 0775

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense non récurrente de 250 000 \$ afin d'accorder un don à La société canadienne de la Croix-Rouge pour participer au fonds d'aide des sinistrés des inondations du printemps 2017;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence locale vers le budget 2017 de la Direction générale;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1172988002

CE17 0776

Attendu que le paragraphe 2.0.1 de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ., c-19) permet notamment à la Ville de Montréal de procéder à l'évaluation du rendement de ses cocontractants ;

Attendu que la Ville de Montréal s'est dotée d'un programme d'évaluation du rendement de ses cocontractants ;

Attendu que Groupe TNT inc., le plus bas soumissionnaire conforme de l'appel d'offres public numéro 332304 a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant le 12 avril 2017 (CE17 0562) et est, de ce fait, inscrit sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant ;

Attendu que le paragraphe 2.0.1 de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ., c-19) accorde notamment à la Ville de Montréal la discrétion de refuser toute soumission d'un entrepreneur ou d'un fournisseur qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant dans la mesure où cette soumission est jugée la plus basse conforme ;

Attendu, qu'en conséquence, le comité exécutif ne souhaite pas donner suite à la recommandation qui lui a été soumise dans le présent dossier ;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 352 728, 87 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements d'Anjou, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard (PCPR 2017), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec Construction inc. le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 057 728,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 332304 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1177231011

CE17 0777

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'occupation du domaine public à l'occasion du projet *Signature* : Le Royal de luxe qui aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2017;

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet protocole d'entente de soutien technique entre la Ville de Montréal et la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal pour le projet *Signature* : Le Royal de luxe qui aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2017.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1170018003

CE17 0778

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver un accord de principe par lequel la Ville de Montréal s'engage à coorganiser le High Level Forum 2017;

2 - de mandater le Service du développement économique afin de coorganiser l'événement.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1171063001

CE17 0779

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de prendre en charge la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égout, dans la rue Haig, entre la rue Sherbrooke Est et la rue Hochelaga, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1173228001

CE17 0780

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la Société du Parc Jean-Drapeau à octroyer un contrat à Groupe de course Octane inc., d'un montant maximum de 4 000 000 \$, taxes et ristournes incluses, pour la réfection du circuit Gilles-Villeneuve ainsi que pour le montage et le démontage de la zone hospitalité dans le cadre de l'édition 2017 du Grand Prix du Canada;
- 2 - d'accorder un soutien financier de 1 650 000 \$ à la Société du Parc Jean-Drapeau pour le financement relié à la portion budget de fonctionnement du contrat octroyé à Groupe de course Octane;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 1 650 000 \$ en provenance du budget des dépenses communes vers le Service de la diversité sociale et des sports;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1172837005

CE17 0781

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 2 943,31 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, du 19 au 21 avril 2017, à Madrid (Espagne), dans le cadre du Forum mondial « Villes de paix »;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1170843005

CE17 0782

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver la nomination de monsieur Gideon Arthurs, à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, en remplacement de madame Annabel Soutar;
- 2 - d'approuver le renouvellement, pour un mandat de trois ans, des nominations de madame Madeleine Féquière, à titre de première vice-présidente, de monsieur Jan-Fryderyk Pleszczyński, à titre de président, de monsieur Hugues Sweeney, à titre de président du comité arts numériques, et de madame Johanne Turbide, à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal;

3 - de remercier madame Annabel Soutar pour sa contribution au Conseil des Arts.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1176218002

CE17 0783

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un règlement hors cour pour la somme de 107 216,28 \$ en capital, intérêts et frais d'une action en dommages intentée par Intact compagnie d'assurance contre la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Marie Laprise du Service des affaires juridiques - division Responsabilité, les chèques suivants à l'ordre d'Intact compagnie d'assurance :
 - au montant de 52 595,37 \$;
 - au montant de 54 620,91 \$
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1176440001

CE17 0784

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors cour d'une action en dommages intentée par l'Unique assurances générales inc. contre la Ville de Montréal pour un montant de 1 200 000 \$;
- 2 - d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à M^e Isabelle Bureau, du Service des affaires juridiques un chèque au montant de 1 200 000 \$ à l'ordre de l'Unique assurances générales inc.;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1176684002

CE17 0785

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures de recouvrement de l'allocation de transition versée à Michael Applebaum, le 11 juillet 2013, soit la somme de 159 719 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1173219005

CE17 0786

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville et La table de quartier Hochelaga–Maisonneuve afin de réduire le soutien financier à verser de 258 823 \$;
- 2- de recevoir de la part de l'organisme un montant de 162 157 \$ à titre de revenu;
- 3- d'approuver un budget additionnel de revenus et de dépenses (affectation aux activités d'immobilisation) de 162 157 \$;
- 4- d'autoriser un virement de 258 823 \$ à l'arrondissement Mercier–Hochelaga–Maisonneuve en provenance du chapitre corporatif;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1145917005

CE17 0787

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2017-2019 et des prévisions budgétaires 2017, des budgets des sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que du budget 2017 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1173430004

CE17 0788

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce (RCG 15-082), l'ordonnance numéro 5 jointe au présent dossier décisionnel afin de désigner le secteur de la « Société de développement commercial Wellington » aux fins de l'application dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1176352004

CE17 0789

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 23 du Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal (15-040), l'ordonnance no 2 jointe au présent dossier décisionnel afin de modifier l'annexe A du dit règlement qui identifie les zones à risque.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1171698001

CE17 0790

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de renommer « parc de Dieppe » le parc actuellement nommé « parc de la Cité-du-Havre » et situé sur les lots 2 296 252, 2 160 256, 1 853 994 et 2 160 257 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1174521003

CE17 0791

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Sylvia-Anne Duplantie à titre de directrice - aménagement des parcs et espaces publics au Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, dans la fourchette salariale FM10 (111 766 \$ - 139 713 \$ - 167 659 \$) à compter du 20 mai 2017, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1175904002

CE17 0792

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de monsieur Daniel Hodder à titre de directeur - programme et exploitations (parcs) au Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, dans la classe salariale FM10 (111 766 \$ - 139 713 \$ - 167 659 \$) à compter du 10 mai 2017, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1175904001

CE17 0793

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Marianne Cloutier au poste de directrice – Habitation, dans la classe salariale FM11 (121 904 \$ - 152 383 \$ - 182 861 \$) à compter du 10 mai 2017, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1176991001

CE17 0794

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination de madame Roseline Rico au poste de directrice - développement culturel au Service de la Culture, dans la classe salariale FM10 (111 766 \$ - 139 713 \$ - 167 659 \$) à compter du 10 mai 2017, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres
- 2- d'autoriser la directrice générale adjointe - Qualité de vie à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1176991002

CE17 0795

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport d'information faisant état des dépenses engagées au montant de 902 770,92 \$, taxes incluses, en raison des inondations printanières jusqu'au 7 mai 2017 à 12 h, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1174990002

Levée de la séance à 9 h 35

70.001

Les résolutions CE17 0749 à CE17 0795 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville